

République Française  
\*\*\*\*\*  
Département de l'Aube

**DELIBERATION**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Commune de Bar-sur-Aube**  
\*\*\*\*\*  
**SEANCE DU 21 MAI 2024**

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	19	19 + 5 pouvoirs

Date de convocation 15 mai 2024
Date de publication 23 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un mai à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu à l'hôtel de Ville, sous la présidence de **Philippe BORDE**, maire.

Présents : Michel AUBRY, Claudine BAUDIN ERARD, Evelyne BOCQUET, Philippe BORDE, Angélique CHEVRE, Anita DANGIN, Jean-Luc DEROZIERES, Simone DEVAUX, Bruno LORILLERE, Pierre Frederic MAITRE, Pierre MARY, Jean-Pierre NANCEY, Régis RENARD, Marie-José ROY-DECHANET, Jean-Baptiste SCHREINER, Mélanie SIGNORY, Karine VERVISCH, Serge VOILLEQUIN, Lucienne WOJTYNA.

Absents : Katty CLAYES TAHKBARI, Raphaël DA CRUZ, Mickaël VAIRELLES.

Représentés : Marie-Agnès CRESPIAN PAIS DE SOUSA pouvoir à Lucienne WOJTYNA, Raynald INGELAERE pouvoir à Angélique CHEVRE, Pascale PETIT pouvoir à Philippe BORDE, Emmanuel PROVIN pouvoir à Bruno LORILLERE, Isabelle VAN-RYSEGHEM pouvoir à Simone DEVAUX.

Madame Simone DEVAUX a été nommée secrétaire de séance.

N° de délibération : 05\_21052024

**N°05 : REHABILITATION DES ANCIENS LOGEMENTS DU SDIS – AVENANT N°1 AU LOT 04 « MENUISERIES BOIS INTERIEURES »**  
Rapporteur : Monsieur Michel AUBRY

Il est rappelé que depuis 2017, la mise à disposition de logements à titre gratuit par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) n'est plus réglementaire, la ville s'est donc vue restituer les 10 logements, situés rue Louis Desprez, qu'elle mettait à la disposition du SDIS.

L'étude de Monsieur Baty ayant conclu à la faisabilité de la rénovation thermique et réhabilitation de ces logements. Les améliorations permettant de réaliser plus de 60% d'économie d'énergie par rapport à l'état initiale et d'obtenir le label THPE rénovation, il a été approuvé, par délibération du 14 décembre 2021, le projet de réhabilitation thermique et architecturale des 10 anciens logements du SDIS.

Suite à la consultation des entreprises pour les différents lots ont été attribués pour les montants suivants :

N° lot	Intitulé	Montant (HT)
1	Ravalement, installation de chantier	58 996.28 €
2	Couverture, zinguerie	21 165.23 €
3	Menuiseries alu extérieures	211 083.76 €
4	Menuiseries bois intérieures	103 682.56 €
5	Doublage, plâtrerie, cloisons, plafonds	96 225.83 €
6	Carrelage, faïence	9 815.20 €
7	Peinture, sol souple	118 386.00 €
8	Plomberie, ventilation	113 133.64 €
9	Electricité	76 489.40 €
10	VRD	32 686.80 €
	Démolition, désamiantage	192 000.00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 033 664.71 €</b>

Les frais divers (études, Maîtrise d'œuvre, OPC, SPS,...) sont à ajouter au montant prévisionnel de travaux soit un total prévisionnel de 1 095 594.71 € pour l'opération.

Le lot 4 du marché de réhabilitation thermique de 10 logements « Menuiseries bois intérieures » a été attribué à la société DUF MENUISERIE PARISOT pour un montant de 103 682.57 € HT soit 124 419.08 € TTC.

Dans le cadre des travaux, il est nécessaire de réaliser des trappes d'accès pour les logements 5 et 7 non prévues au marché initial. Le montant de l'avenant en plus-value s'élève à 850.00 € HT soit 1 020.00 € TTC soit 0.8 % du montant du marché initial.

Considérant l'avis favorable des commissions des finances et ressources humaines et travaux, environnement, cadre de vie et mobilité du 14 mai 2024,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 en plus-value au marché « Menuiseries bois intérieures » de réhabilitation thermique de 10 logements de l'entreprise DUF MENUISERIE PARISOT pour le lot n° 4 pour un montant global 850 € HT soit 1 020 € TTC portant le nouveau montant du marché à 104 532.57 € HT soit 125 439.08 € TTC,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cet avenant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme au registre des délibérations  
Philippe BORDE, le Maire de Bar-sur-Aube

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'PB' or similar initials, written vertically.

....., secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, written in a cursive style, likely belonging to the secretary.